

**AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE SÉLECTION
D'APPEL À PROJETS SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL
PLACÉE AUPRÈS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ
NOUVELLE-AQUITAINE ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES
PYRENEES-ATLANTIQUES**

Séance du jeudi 12 juin 2025

Création de deux dispositifs de répit à destination des personnes âgées dépendantes sur le territoire du Service départemental des solidarités et de l'insertion (SDSEI) Nive – Nivelles (Département des Pyrénées-Atlantiques – Territoire de Santé Navarre Côte Basque) : un accueil de jour autonome de 15 places et/ou une plateforme de répit.

Deux dossiers ont été reçus à l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine ainsi qu'au Département des Pyrénées-Atlantiques.

Ces deux dossiers ont été déclarés recevables et instruits.

Les membres de la Commission ayant voix délibérative se sont prononcés favorablement sur le classement suivant :

Classement	Organisme
1 ^{er}	Association ADAPA
2	CCAS d'HENDAYE – EHPAD Haizpean

La candidature de l'Association ADAPA a été retenue pour la création d'un accueil de jour autonome de 15 places et d'une plateforme de répit sur le territoire du SDSEI Nive-Nivelles – Territoire de Santé Navarre Côte Basque.

Le classement ainsi établi vaut avis de la Commission. Il sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Nouvelle-Aquitaine pour l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et sur le site <https://publication-actes.le64.fr>.

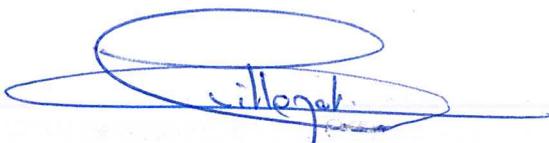
Cet avis de classement sera également consultable sur les sites internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du Département des Pyrénées-Atlantiques aux adresses suivantes :

<http://www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr> et <http://www.le64.fr>.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine et le Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le **15 JUIL. 2025**

Mme Morgane GUILLEMOT



Directrice Adjointe
Délégation départementale des Pyrénées-Atlantiques
ARS Nouvelle-Aquitaine
Coprésidente de la Commission d'information et de sélection d'appel à projets médico-social

Mme Geneviève BERGÉ



Conseillère départementale
des Pyrénées-Atlantiques
Coprésidente de la Commission d'information et de sélection d'appel à projets médico-social